



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
12 mars 2020  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 11 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Arabie saoudite, de Djibouti, de l'Égypte, de la Jordanie, du Soudan et du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous, les Représentants permanents de l'Arabie saoudite, de Djibouti, de l'Égypte, de la Jordanie, du Soudan et du Yémen, appelons votre attention sur le risque que représente actuellement le pétrolier *Safer*, qui appartient au Gouvernement de la République du Yémen. Par la présente, nous voulons souligner l'urgence qu'il y a à trouver une solution immédiate au problème que pose ce pétrolier et vous faire part de notre analyse de deux scénarios catastrophiques, présentés ci-après, qui tiennent compte des risques croissants que fait peser la détérioration de l'état du navire sur la Mer Rouge et le détroit de Bab el-Mandab. Cette position a été exprimée dans la résolution [2511 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil a souligné les risques pour l'environnement et la nécessité pour les fonctionnaires de l'ONU d'accéder sans tarder au pétrolier, qui se trouve dans le nord du Yémen contrôlé par les houthistes.

En cas d'explosion ou de fuite :

a) Le déversement de 181 millions de litres de pétrole dans la Mer Rouge pourrait provoquer un désastre quatre fois pire que celui de l'*Exxon Valdez*, qui a eu lieu en Alaska en 1989. Près de 30 ans après la catastrophe, la région touchée ne s'est pas encore totalement relevée ;

b) Le port de Hodeïda serait fermé pendant plusieurs mois, ce qui provoquerait l'interruption de l'approvisionnement en carburant et de l'importation de produits de première nécessité. Cela risquerait d'entraîner une augmentation de 800 % des prix des carburants et une multiplication par deux des prix des marchandises et des denrées alimentaires, imposant de nouvelles difficultés économiques à la population yéménite ;

c) Il faudrait au secteur de la pêche 25 ans pour s'en relever. Quelque 1,7 million de personnes travaillant dans cette industrie seraient alors touchées, ainsi que les personnes à leur charge.

En cas d'incendie majeur :

a) À Hodeïda, 3 millions de personnes seraient affectées par des gaz toxiques ;

b) Si les gaz toxiques se mélangeaient aux eaux de pluie, ils pénétreraient les terrains aquifères et au moins 6 millions de personnes risqueraient une intoxication et des dommages à long terme pour leur santé ;



c) Environ 40 % des terres agricoles cultivées au Yémen se retrouveraient sous des nuages noirs, ce qui entraînerait la perte de céréales, de fruits et de légumes, d'une valeur estimée à 70 millions de dollars ;

d) Quatre-vingt-cinq organisations humanitaires devraient suspendre leurs opérations à Hodeïda et 7 millions de personnes dans le besoin ne pourraient plus bénéficier de leurs services, ce qui forcerait probablement une grande partie des populations concernées à fuir vers Sanaa ou d'autres régions du Yémen pour y trouver de l'aide et des services, créant ainsi une vague de déplacements à l'intérieur du pays.

Comme vous le savez, depuis septembre 2018, l'évaluation du navire a été suspendue à maintes reprises en raison de retards, le dernier datant de septembre 2019, lorsque les houthistes ont refusé le déploiement de l'équipe d'évaluation du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Nous demandons au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités juridiques et de faire son maximum auprès des houthistes pour permettre à l'UNOPS de trouver sans délai un moyen d'accéder au pétrolier *Safer* afin d'y effectuer une inspection et des opérations de maintenance, et ainsi éviter des dégâts environnementaux considérables, une catastrophe humanitaire et la perturbation du commerce maritime. Nous saisissons également cette occasion pour réaffirmer notre soutien aux organismes des Nations Unies qui travaillent au Yémen et aux efforts déployés par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen afin d'éviter qu'une telle catastrophe se produise.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Abdallah Y. **Al-Mouallimi**

Le Représentant permanent de l'Arabie saoudite

(Signé) Mohamed Siad **Doualeh**

Le Représentant permanent de Djibouti

(Signé) Mohamed Fathi Ahmed **Edrees**

Le Représentant permanent de l'Égypte

(Signé) Sima Sami **Bahous**

La Représentante permanente de la Jordanie

(Signé) Omer Mohamed Ahmed **Siddig**

Le Représentant permanent du Soudan

(Signé) Abdullah Ali Fadhel **Al-Saadi**

Le Représentant permanent du Yémen